

ÉDITORIAL

JOAN CONDIJTS

Rédacteur en chef

La réforme de l'impôt des sociétés

Avancer

Avancer, sans cesse, pour ne pas tomber. Car en politique, la stagnation est un présage, sinon une promesse, de mort. Et le gouvernement Michel d'avancer donc. Avancer sur cet épineux dossier qu'est l'impôt des sociétés. Depuis plus d'un an, Charles & co. y travaillent. D'abord, il y eut le temps des ambitions. Belles, grandes, comme elles le sont toujours au début. Un vrai «big bang». Fini les notionnels, fini les petits arrangements. Place à l'équité, la transparence et un taux plus ou moins unique situé aux alentours des 20%.

C'était au commencement. Puis vinrent les désillusions, les voix discordantes au sein d'une même majorité. Les sociaux-chrétiens flamands voulaient bien baisser le taux de l'Isoc mais, en contrepartie, il fallait leur offrir une taxe sur les plus-values. La logique? Politicienne. Avec blocage en sus. Palabres

et petites disputes jusques aux petites heures.

Un an plus tard. Charles Michel s'apprêterait à déposer un document de compromis sur la table du kern: grosso modo, exit la taxe sur les plus-values du CD & V, et réforme a minima de l'Isoc pour les seules PME. Avancer pour ne pas chuter... Politiquement, tout cela est compréhensible. Pratiquement, la déception et la

crainte ne peuvent que l'emporter. Pourquoi? Pendant que la rue de la Loi tergiverse, les voisins la font, cette révolution fiscale tant attendue. La Belgique occupait déjà la place peu enviée de championne du continent en la matière: l'écart ne se résorbera que partiellement face à des Anglais qui divorcent et veulent encore baisser, des Français qui ont bien compris qu'il faudra y passer ou des Néerlandais qui ont toujours une longueur d'avance.

Surtout, la complexité du système belge subsiste. Avec toutes ces inégalités qui permettent aux plus futés (lisez nantis) d'approcher du taux zéro plutôt que du facial 33,99%.

Les optimistes diront qu'on avance. Les justes que c'est toujours mieux qu'en Régions où les réformes risquent d'attendre un peu. Pas faux. Alors attaquons (vraiment) la réforme de l'impôt des personnes physiques. Là, c'est simple, vu la hauteur, toute baisse sera bonne à prendre...

Pendant que la rue de la Loi tergiverse, les voisins la font, cette révolution fiscale tant attendue.